

La protection des parcs nationaux, des réserves forestières et la sauvegarde de l'environnement

Les parcs nationaux et les réserves forestières

Le parc national est un territoire où la nature est aménagée pour l'agrément et l'éducation publique. Exemples de parcs : Parc de la Comoé, de Taï, de la Marahoué, du Mont Péko, d'Azagny, du Banco, de Kossou

La réserve forestière est un espace protégé pour la sauvegarde des espèces animales et végétales. Exemples de réserves : les réserves du haut Bandama, du N'zo, de Divo et du Mont Nimba.

L'importance des parcs nationaux et des réserves forestières

Rôle écologique :

- Préservation de la faune et de la flore.
- Barrière contre la déforestation et l'avancée du désert.
- Adoucissement du climat

Rôle éducatif et culturel

Connaissance sur les espèces animales et végétales
Lieux de rites initiatiques

Les actions de protection des parcs nationaux et des réserves forestières.

- Interdiction de pratique de la chasse et de l'exploitation forestière
- Sanctions pénales sévères contre les braconniers et sensibilisation des populations riveraines